

COMMUNE DE SAINT MAURICE-ÈS-ALLIER

SAINT MAURICE-ÈS-ALLIER - LISSAC - SAINTE MARGUERITE



Saint Maurice
ès-Allier



GERGOVIE VAL D'ALLIER
communauté

FLASH INFO

Année 2013, n° 196

Edition : Juin

LE MOT DU MAIRE

Le bien vivre ensemble doit être essentiel dans nos villages. C'est la courtoisie, la galanterie, le savoir-vivre, le savoir être, la politesse, la convivialité, le respect des autres... autant de mots qui évoquent une certaine forme de douceur de vivre.

Concrètement, le bien vivre ensemble passe, selon moi, par trois notions essentielles, d'une part le respect des règles (locales ou nationales) édictées démocratiquement, d'autre part l'organisation de moments festifs parfois initiés par la municipalité, le plus souvent par les bénévoles de nos associations, et ainsi par le respect des autres et donc de soi-même.

J'aborde sous cet angle le mot du maire de ce mois de juin, car tout au long de ces pages ces aspects sont traités.

Tout d'abord au niveau des règles. Le problème du stationnement des véhicules est récurrent dans nos cœurs de bourg : là où il y avait une voiture pour trois maisons il y a environ une quarantaine d'années, il y a maintenant souvent trois voitures par maison. Plusieurs emplacements réservés sont prévus au PLU et nous les préempterons au fur et à mesure que ces derniers seront en vente. Cette démarche est en cours à Lissac, dans le prolongement du parking existant rue de la Plagne.

Mais cela n'empêche pas de respecter certaines règles élémentaires de sécurité et j'ai demandé à la gendarmerie d'agir notamment lorsque des voitures sont susceptibles de gêner les véhicules de secours (voir courrier dans les pages intérieures).

Le nettoyage et le désherbage par les propriétaires des abords de leur résidence doit également devenir la règle et je salue ici tous ceux qui œuvrent dans ce sens car ils contribuent à l'embellissement de notre village.

Ensuite au niveau de la convivialité. Beaucoup de manifestations sont prévues ce mois : la brocante dès ce week end, suivie par la commémoration des 100 ans de l'ESSM Gymnastique, par une balade printanière organisée par l'association « 3 gouttes d'eau », par la fête de la musique où nos musiciens de la Batterie Fanfare se sont proposés de jouer quelques morceaux tout en invitant tous ceux qui jouent d'un instrument à les rejoindre dans une improvisation la plus totale...

Vous trouverez dans ce bulletin le détail de ces manifestations qui sont autant de moments qui participent à la convivialité et à ce bien vivre ensemble.

Enfin sur le respect des autres. C'est, je crois, la résultante des deux points précédents : d'une part respecter un certain nombre de règles afin de ne pas faire aux autres ce que l'on ne voudrait pas que l'on nous fit et d'autre part se rencontrer dans ces moments de convivialité et apprendre à se connaître avec toutes nos différences.

Sommaire :

- GVAC
- Vie Municipale
- Travaux
- Vie associative - Animation
- Clichés du mois
- Citation du mois
- Petites annonces
- Enigme du mois

Daniel Jourde

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Gergovie Val d'Allier Communauté aide ses habitants à isoler leur logement : des permanences sont ouvertes

Gergovie Val d'Allier Communauté aide **financièrement** les propriétaires de son territoire à **isoler les combles et/ou à changer les menuiseries (portes, fenêtres) de leur habitation**. L'obtention de ces aides est soumise à conditions. Pour mettre en œuvre ce dispositif, la Communauté de communes a fait appel au PACT Puy-de-Dôme, organisme spécialisé dans l'amélioration de l'habitat privé.

Des permanences sont organisées, au siège de Gergovie Val d'Allier Communauté de 10h à 12h, **le 4^e mercredi de chaque mois** pour rencontrer l'équipe du Pact et ainsi s'inscrire et/ou prendre des renseignements sur le dispositif.

**Les prochaines permanences auront lieu les :
26 juin - 28 août**

**Gergovie Val d'Allier Communauté ZA le Pra de Serre 63960 Veyre-Monton
T. 04 73 39 62 00 | M. gva.communaute@wanadoo.fr**

PACT Puy-de-Dôme | T. 04 73 42 30 80 | M. puydedome@pact-habitat.org



PREINSCRIPTIONS A L'ÉCOLE DE MUSIQUE GERGOVIE VAL D'ALLIER

Les préinscriptions auront lieu cette année **du lundi 24 juin au vendredi 28 juin de 14h30 à 19h00** à l'EDM des Martres de Veyre 19, rue du Pont de La Pierre.

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter au 04 73 39 87 96 ou consulter notre site internet : www.edm-gergovievaldallier.com

Petits concerts tous les soirs pendant les inscriptions à partir de 17h30

*les documents pour l'inscription sont téléchargeables sur notre site.



Le Festival P'ART-ci p'ART-La

Une manifestation culturelle, ludique et interactive qui s'adresse à tous. Elle associe artistes, jeunes, acteurs locaux et habitants de GVAC dans un esprit convivial et festif.

La 1^{ère} édition du Festival P'ART-ci p'ART-la aura lieu du **15 juin au 14 juillet 2013 à Veyre-Monton**.

A cette occasion, le **Club 22**, salle de concert associative devient le lieu central du festival (53, av. du Dr Presle).

Le public pourra découvrir des **installations artistiques éclectiques réalisées par des artistes clermontois ainsi que des jeunes du Secteur Animation Jeunes** dans les bourgs de Monton, Soulasse et Veyre ! Sculpture, collage, installation, graffiti, graffitricot, photographie...

Le mois sera ponctué **d'événements participatifs** : concerts, spectacles, animations...

*Infos et réservations : Secteur Animation Jeunes 04 73 39 76 29
Mail : participartla.fal.qvac@orange.fr
Facebook : « Festival P'art_ci P'art_la »
Ste Internet : www.pcpl.fr*



VIE MUNICIPALE

ETAT CIVIL

Naissances

Juliette LAIGO RAZES,
née le 06 mai à Beaumont

Décès

Florence PODER, 42 ans
le 27 avril à Cébazat.

Christian CHEVALIER, 56 ans
le 21 mai à Clermont Ferrand.

René CAHUZAC, 81 ans
le 27 mai à Issoire.

Anaclet NANITELAMIO, 52 ans
le 29 mai à Clermont Fd.

Jeannine CAMPAGNAC veuve FAYET,
le 31 mai à Clermont Fd.

*Nous renouvelons nos plus sincères
condoléances aux familles éprouvées.*

Carte Nationale d'Identité

A l'approche des examens de fin d'année et des vacances d'été, les usagers sont nombreux à solliciter le renouvellement de leur carte nationale d'identité.

De ce fait, le délai d'obtention s'allonge et prend **6 semaines minimum actuellement.**

Avis d'enquête publique

Suivant l'arrêté préfectoral du 24 mai 2013, il est procédé à une enquête publique relative au **projet de Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles d'Inondation du Val Clermontois** sur le territoire de 18 communes dont Saint Maurice-ès-Allier pour les **risques liés aux crues de l'Allier.**

Toute personne peut donc prendre connaissance du dossier déposé en mairie pendant une durée d'un mois, **du 17 juin au 17 juillet** prochains.

Un commissaire-enquêteur tiendra également une permanence le :

lundi 1^{er} juillet de 14h à 16h

Personnel saisonnier

Suite à l'immobilisation imprévue de Roberto Asté pour plusieurs semaines et à la demande spontanée de **Nicolas Pellizzaro** pour assurer son remplacement, la municipalité a accepté sa candidature.

Depuis le 29 mai dernier, Nicolas travaille donc à mi-temps avec les agents techniques pour effectuer l'entretien des espaces publics.

Nous souhaitons bien évidemment à Roberto un prompt rétablissement.



La municipalité accueillera également une jeune stagiaire, **M^{elle} Cynthia Da Costa**, dans le cadre de ses études, à compter du 10 juin prochain pour une période de quatre semaines réparties entre les mois de juin et juillet.

Outre l'approche globale du fonctionnement d'une collectivité territoriale, une mission d'ordre social en correspondance avec sa formation lui sera confiée.

Délégués de l'administration

Chaque année, les listes électorales font l'objet d'une révision par une commission administrative **chargée de s'assurer que toutes les personnes qui figurent sur ces listes ont les qualités requises par la loi pour y être ou y demeurer inscrites.**

La municipalité a donc en charge de proposer à la Préfecture du Puy-de-Dôme une liste d'habitants pour siéger au sein de cette commission. Conformément aux instructions ministérielles, leur mandat **ne peut excéder trois ans.**

Mme Anne-Marie Martini, actuellement déléguée, est parvenu à l'échéance de son mandat. C'est la raison pour laquelle **nous lançons un appel à candidature.**

Conditions requises : être électeurs(trices) sur la commune et être disponible en fin d'année, période où est programmée la révision annuelle.

Si vous êtes intéressé, merci de **vous faire connaître auprès du secrétariat.**

Une liste d'au moins trois personnes est ensuite transmise à la Préfecture avant le 1^{er} juillet prochain, suivi d'un tirage au sort pour désigner le candidat élu.



VIE MUNICIPALE

UN FRUIT POUR LA RÉCRÉ



La municipalité reconduit pour la troisième année consécutive son action « un fruit pour la récré », cofinancée par l'Union Européenne à hauteur de 51%, au bénéfice de tous les élèves des écoles primaires et maternelles.

Il s'agit de la distribution hebdomadaire d'un fruit ou portion de fruits frais sous toutes ses formes (entiers, prédécoupés ou épluchés) en dehors de la restauration scolaire.

L'opération a débuté le 28 mai pour une durée de 6 semaines, soit jusqu'à la fin de l'année scolaire.

En collaboration avec les professeurs des écoles qui assureront la distribution au cours de la récréation matinale, chaque enfant recevra une portion de fruits de saison (fraises, framboises, cerises, abricots, pêches ...).

Cette action est destinée non seulement à augmenter la ration quotidienne en fruits mais aussi à susciter une démarche pédagogique permettant aux élèves de comprendre l'importance d'une alimentation équilibrée, ce qu'est la saisonnalité, les régions de production, les variétés et l'identité d'un terroir.

L'objectif du P.N.N.S. (Programme National Nutrition Santé) visant à augmenter la consommation de fruits et légumes dans toutes les tranches de la population est une nécessité de santé publique.

Il est essentiel de donner aux enfants de bonnes habitudes alimentaires en leur transmettant le plaisir de consommer des fruits. Comment mieux éveiller le goût et intégrer la notion de bien manger si ce n'est par la curiosité, la découverte et le jeu ?

*Christine Barp-Castanié,
Adjointe vie associative et culturelle*

TRANSPORTS SCOLAIRES

L'inscription de vos enfants aux transports scolaires n'est pas automatique d'une année sur l'autre.

vous devez donc **le réinscrire tous les ans auprès du Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires**, 27 boulevard du Jeu de Paume à Vic-le-Comte.

Des permanences sont organisées les :

mercredi 19 juin de 8h30 à 18h30

samedi 22 juin de 8h30 à 13h00

mercredi 26 juin de 8h30 à 18h30

samedi 29 juin de 8h30 à 13h00

QUAND LES DÉCHETS PRENNENT UN AIR D'ŒUVRE D'ART



Les enfants heureux d'expliquer leur travail ont pu laisser court à leur imagination autour du thème des déchets.

L'école de St Maurice-ès-Allier a ouvert ses portes au public pour **faire découvrir les projets artistiques des élèves.**

Ainsi retrouvait-on dans la cour de l'école la terre reconstituée avec des collages de matières premières issues de déchets, une plage reconstituée, etc.

COLLECTE D'ORDURES MÉNAGÈRES

**les vendredis 7, 14, 21 et 28 JUIN
5, 12, 19 et 26 JUILLET**

COLLECTE SÉLECTIVE

**les mardis 11 et 25 JUIN
9 et 23 JUILLET**

TRAVAUX

Améliorer la vie des marcheurs

L'équipe d'insertion « Etude et chantier », en partenariat avec GVAC travaille sur la commune pour réaliser des petits travaux non négligeables à destination des promeneurs. Ces travaux sont entièrement pris en charge par GVAC, y compris pour les matériaux. Après conseil auprès des services du Conseil Général, l'équipe a **sécurisé le chemin débouchant sur la départementale** en face de la rue de Champ Contat **avec des rondins de bois**. Cyril dirige les opérations avec la concertation des élus de la commune. Armelle, Marc, Cyfal, Michael, et Faïk exécutent les travaux en prenant soin de respecter l'environnement et de réaliser un travail soigné.

Actuellement, ils interviennent en haut de la rue de la Combe pour effectuer un escalier en rondins. Cet escalier, dans cette partie extrêmement pentue et non goudronnée, aura un double objectif : **permettre aux piétons de pouvoir monter plus facilement et également d'empêcher la circulation des engins motorisés** (quad, 4x4, tracteur...) et ainsi d'arrêter la dégradation à cet endroit



Le maire, Daniel Jourde, très attaché à ces démarches d'insertion en présence des équipes de travail.

La Chevaleyre

Compte tenu des fortes contraintes du calendrier de l'entreprise Renon (entreprise retenue suite à l'appel d'offres), nous avons décidé, afin que ce chantier ne soit pas entrecoupé de périodes de vacances, de **reporter le début des travaux à la première semaine de septembre**.

Une réunion préalable auprès des riverains concernés sera organisée afin de leur communiquer les différentes étapes du chantier et leur permettre de prendre leurs dispositions.

Si certains d'entre eux souhaitent profiter de la présence des entreprises pour faire réaliser dans le même temps des travaux dans l'enceinte même de leur propriété, veuillez vous rapprocher d'ores-et-déjà de l'entreprise Renon au 04 73 23 07 78 en demandant Mr Mickael Roux.

Logements OPHIS

Des travaux de sondage ont été réalisés sur le terrain vague rue de la Porte à Lissac, suscitant quelques interrogations de la part du voisinage et encore davantage de la part de la municipalité n'ayant reçu aucune information préalable à ce sujet.

Ce manque de communication évident a donc été avisé à la communauté de communes, initiateur du projet de logements, afin de rappeler à l'Ophis que **toute intervention sur notre commune nous soit préalablement communiquée**.

Nous avons également rappelé que sur ce projet, nous voulions être étroitement associé par rapport à un certain nombre de contraintes que nous avons déjà émises.

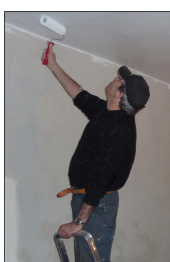
Rénovation de la salle du four

L'association des Amis du Four a tenu à donner un coup de fraîcheur dans la pièce du four banal à Lissac.

Après un grand lessivage, les bénévoles durant les week-ends s'emploient à peindre le plafond et les murs. Après les travaux de peinture un ballon d'eau chaude et un radiateur seront fournis et installés par les membres de l'association.



Cette démarche est soutenue par la municipalité qui ne peut **qu'encourager de telles initiatives**. Ce patrimoine bâti était autrefois une nécessité pour les habitants du village. Aujourd'hui, grâce à la volonté de quelques personnes, il revit. L'allumage du four de temps en temps permet de renouveler cette tradition chaleureuse.



Entretien des chemins

Durant trois jours, nous avons confié à Mr Didier Roddier la réalisation de rases dans tous les chemins de la commune afin de favoriser l'évacuation des eaux pluviales.



BIEN VIVRE ENSEMBLE



Mairie
Saint-Maurice-ès-Allier

Le 23 mai 2013

Le Maire
de Saint Maurice-ès-Allier

à

BRIGADE DE GENDARMERIE
90 rue Lucien Jarrige
ZAC du Sauzet
63270 VIC LE COMTE

Monsieur,

Suite à notre conversation téléphonique concernant les stationnements gênants principalement dans les centres bourgs de Saint Maurice et Lissac, je vous confirme par écrit la teneur de notre conversation.

En effet, je tiens à ce qu'une campagne de prévention, suivie si nécessaire de répression à proportion des risques engendrés, soit appliquée lorsqu'un véhicule gêne la circulation, notamment pour les secours (ambulance, camion de pompiers).

J'ai en effet été alerté à plusieurs reprises par des riverains ou encore par le commandant des pompiers de Vic-le-Comte qui, lors d'interventions sur notre commune, a rencontré des difficultés de passage avec les véhicules d'urgences.

En vous remerciant par avance, je vous prie de croire en mes salutations respectueuses.

Le Maire,
Daniel Jourde






Grand Place - 63270 Saint-Maurice-ès-Allier - Tél. 04 73 69 02 77 - Fax. 04 73 69 08 22
mairie-de-st-maurice-es-allier@wanadoo.fr - www.saintmauriceesallier.fr

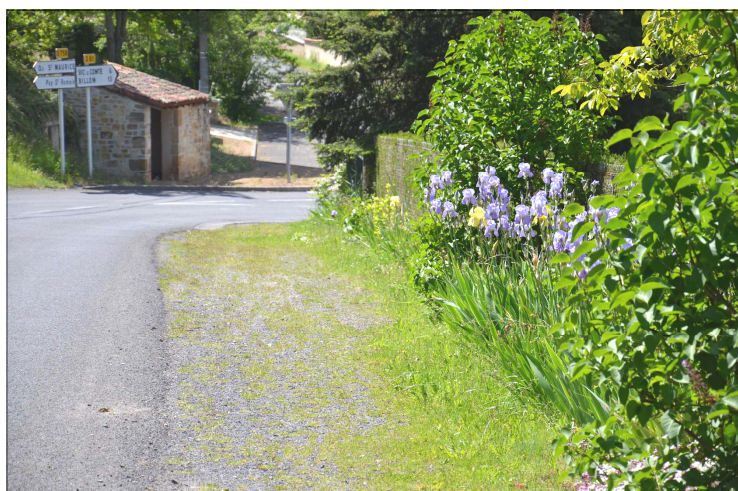
Stationnement gênant ou permanent

En dépit de plusieurs articles sur le bulletin municipal, nous constatons encore des véhicules mal stationnés occasionnant une gêne voire même l'impossibilité de circuler.

Aussi, avons-nous alerté la brigade de gendarmerie de Vic-le-Comte afin de **réaliser des contrôles sur notre commune** (cf courrier ci-contre adressé le 23 mai dernier).

En terme de sécurité, nous ne pouvons tolérer que certains automobilistes stationnent leur automobile allant jusqu'à empêcher le passage de véhicules de secours.

Dans le même registre, certains propriétaires s'octroient une place de stationnement de manière ininterrompue. **Cette recrudescence de véhicules dits « ventouses »** fera l'objet de la même manière d'un signalement en gendarmerie si la situation n'évolue pas.



Un exemple de pas de porte parfaitement entretenu et fleuri par les riverains.

Abords de la voie publique

Cette semaine, les employés communaux ont à charge le désherbage de nos rues (principalement manuellement car nous utilisons un minimum de produits chimiques).

Certains d'entre vous tiennent toujours propre devant chez eux et nous les en remercions ... en souhaitant que cela puisse devenir la règle générale.

VIE ASSOCIATIVE - ANIMATIONS

L'ESSM Gymnastique souffle ses 100 bougies le 15 juin !

Un évènement à ne pas manquer ! Diverses animations, démonstrations, souvenirs, surprises vous seront proposés tout au long de la journée. Nous vous invitons donc tous à venir passer un moment agréable au site des Chanvres le samedi 15 juin prochain placé sous le signe de la sportivité et de l'amitié.



Et cette grande fierté peut en cacher une autre puisque notre petit club s'est encore distingué ces jours derniers avec une équipe féminine (catégorie 9 14 ans) qui a excellé face à de très grands clubs en remportant la **deuxième marche du podium** sur 12 équipes en championnat inter-régions sud-ouest.

Performance remarquable, le fruit d'un travail sans relâche pour les 6 gymnastes composant l'équipe et leurs entraîneurs Romane et Philippe.

Une belle récompense pour notre club qui peut être **fier de sa longévité et de ses victoires successives !**

1913  2013



100 ans



EPEE SPORTIVE
SAINT-AURICE

ASSM Football

La saison est terminée. Suite aux intempéries du début de l'année, la fin de saison a été chamboulée et il a été difficile de composer des équipes compétitives pour chaque match. Pour l'équipe A, 2 défaites sur le même score 2-0 face à Vertolaye et un match arrêté à Bouzel. Pour la B, une défaite 5-1 chez le leader Brassac-Ste Florine et une victoire 1-0 face à Lamontgie. Au final, **l'équipe A termine 3^e** de son championnat derrière les 2 clubs relégués dans une poule très relevée ce qui laisse présager une belle saison prochaine. Pour l'équipe B **le bilan est satisfaisant**, elle a bien joué son rôle de réservoir pour l'équipe A tout en jouant un championnat sérieux. Les vétérans ont également terminé la saison sur une victoire à Veyre 3-1.

Tous les joueurs et dirigeants souhaitent remercier tous nos supporters qui sont venus nous encourager tout au long de cette saison.

Prochain rendez-vous **le 7 Juin à 19h30 au Stade : Assemblée Générale du club.**
Reprise des entraînements début Août. Si vous voulez faire du sport en toute convivialité, contactez Ludovic 06.19.42.29.89 ou Stéphane 06.33.40.18.01



BALADE printanière

La pluie ayant joué les « trouble-fête », notre sortie du 18 mai a été annulée. Depuis, la végétation a bien poussé...
et nous vous proposons une nouvelle date :

le dimanche 16 juin à 10h

Nous nous retrouverons à l'abri des laveuses
pour une petite cueillette
suivie d'un pique-nique partagé.



Signé : les « 3 gouttes d'eau » ou les « 3 rayons de soleil »

Le nombre de place étant limité, merci de vous inscrire
auprès de : *Tonio Escamez au 06 80 17 71 11 ou*
Isabelle Rocher Brémond au 04 63 79 72 94

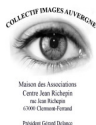
Fête de la
MUSIQUE

La Batterie-Fanfare intercommunale vous donne rendez-vous **le 21 juin à 20h30 devant les marches de l'église** pour vous **offrir un concert** à l'occasion de la Fête de la Musique.

Dans un esprit de total improvisation, si d'autres musiciens ou groupes de tous styles souhaitent se joindre à cette petite fête, ils seront les bienvenus.

Enfin, nous espérons que les habitants apprécieront cette **petite soirée qui se veut conviviale** avant tout.

VIE ASSOCIATIVE - ANIMATIONS



Collectif Images Auvergne : Une exposition à découvrir à partir du 6 juillet

Cette association regroupe des photographes amateurs passionnés qui réalisent tous les ans en commun des albums et expositions à destination du grand public.

Pour cette année, le CIA a pris le projet ambitieux d'un reportage photos sur le thème « **Comment vit-on et que fait-on sur le canton de Vic-le-Comte en 2013** ». Dans chacune des 13 communes du canton, une équipe de photographes s'est attachée à fixer « sur la pellicule » les lieux, événements, personnalités et acteurs locaux dans le but notamment de servir de témoignage et de mémoire pour les générations futures.

Le travail réalisé en commun a été l'opportunité de révéler une fois encore la dimension de la relation humaine dans la photographie. Grâce à la participation des élus et en particulier Rémy Gazel, des personnes incontournables et des habitants de chaque commune, il a été possible de rentrer au cœur du sujet, des villes, des villages et de montrer la vie d'aujourd'hui dans ce canton. Que ceux qui nous ont aidés dans cette démarche soient ici remerciés de leur engagement et disponibilité.

Basé sur la présentation dans le chef lieu de canton, **d'un mur d'images long de 16 mètres composé de plus de mille prises de vues différentes**, ce projet est aussi appuyé par de nombreuses expositions faites dans les communes qui ont souhaité que notre travail soit présenté à leurs administrés.

Cette présentation est aussi une invitation pour les habitants et les nombreux touristes à une promenade photographique permettant la découverte de lieux souvent peu accessibles au public. Que tous en fassent une grande fête !!

Photographes : *BARGE Bernard et ZANCO Henri*



FETE REPUBLICAINE



Pour la 6ème année consécutive, la municipalité vous donne rendez-vous pour la fête républicaine.

Ce dimanche 14 juillet 2013, nous vous accueillerons à partir de **19h** à l'Espace des Chanvres pour vous offrir un **apéritif préparés par nos soins**.

Une **paella géante** sera servie à l'extérieur si le temps le permet ou à l'intérieur de la salle. Les **réservations** se font **dès à présent** à la Mairie auprès de Nathalie et **jusqu'au 7 juillet**.

Tarif : **10 € habitant / 15 € extérieur / Gratuit -12 ans**

Puis, place aux festivités, vers 22h30, à la nuit tombée, avec un spectacle pyrotechnique tiré par la SODIP, suivi d'un **bal populaire** animé par **Eric Morgan**.



INSCRIPTION AU REPAS DU 14 JUILLET

NOM :

Prénom :

Nombre d'habitants :x 10 € =€

Nombre d'extérieurs :x 15 € =€

Nombre d'enfants (- 12 ans) (offert)

TOTAL =€

Règlement, par chèque de préférence, à l'ordre de l'Office Municipal de Gestion et d'Animation (OMGA)

CLICHÉS DU MOIS



Cérémonie du 8 mai



Marché aux fleurs organisé par es P'tits du St Romain le 4 mai



Rebouchage des nids de poule en cours de réalisation par le Sivom de l'Albaret



Spectacle de danse contemporaine donné par La Traverse les 01 et 02 juin à la salle du bourg

PETITES ANNONCES

PERDU

Chat couleur abricot
Tél 06 18 01 74 22
Chat noir avec pompon
au bout de la queue
Tél 06 24 93 78 63

CHERCHE

Jeune fille sérieuse
cherche à garder
des enfants
le vendredi et samedi soir
Tél 04 73 77 92 56

CHERCHE

Accessoires pour
déguisement de cowboy
en vue de la prochaine
fête patronale
Tél 06 33 98 03 28

DONNE

Pierres de
démolition
Tél 06 79 50 98 74

CITATIONS ET DICTONS DU MOIS

« Pour jouir de ce bonheur qu'on cherchait tant et qu'on trouve si peu, la sagesse vaut mieux que le génie, l'estime que l'admiration, et les douceurs du sentiment que le bruit de la renommée. » - Jean Le Rond d'Alembert.

COMMUNE

DE ST MAURICE-ÈS-ALLIER

Téléphone : 04 73 69 02 77

Télécopie : 04 73 69 08 82

Courriel :

mairie-de-st-maurice-es-allier@wanadoo.fr

Site Internet

www.saintmauriceesallier.fr

HORAIRES D'OUVERTURES DE LA MAIRIE

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	08h30 - 12h30	13h30 - 17h30
Mardi	08h30 - 12h30	13h30 - 17h30
Mercredi	Fermé	
Jeudi	08h30 - 12h30	13h30 - 17h30
Vendredi	08h30 - 12h30	13h30 - 17h30
Samedi	09h00 - 12h00	

Ecoles

Primaire 04 73 69 18 81

Maternelle 04 73 69 03 33

Garderie

04 73 77 18 44

(en dehors des heures d'ouverture, appeler le Secrétariat de Mairie)

Bibliothèque municipale

Mardi 09^h00/11^h00

Samedi 10^h00/12^h00

D.D.E./Délégation du G^d Clermont

Permanence téléphonique les après-midi de 14^h00 à 16^h00

04 73 43 17 50

Assistante Sociale

Au Pôle des MARTRES DE VEYRE, du lundi au vendredi sur RDV.

04 73 39 65 60

C.P.A.M.

Au centre social de VIC-LE-COMTE de 08^h30 à 11^h30 tous les mercredis.

04 73 69 20 30

C.A.F.

Au centre social des MARTRES DE VEYRE, les mardis et jeudis de 09^h00 à 12^h00.

Syndicat d'Aide Ménagère

Au centre social de VIC-LE-COMTE.

04 73 69 24 28

Déchetterie

Ouverture de la déchetterie de VEYRE

MONTON, du lundi au vendredi :

de 8^h00 à 12^h00 et de 13^h30 à 18^h00

le samedi en continu de 8^h00 à 18^h00

04 73 31 28 62

Déchetterie de VIC LE COMTE, du lundi au

samedi inclus de 8^h00 à 17^h45

04 73 69 23 82

PERMANENCES DES ÉLUS

Daniel JOURDE, Maire

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

10h30 - 12h30

Christine BARP-CASTANIÉ (Vie associative et culturelle)

Mardi et Jeudi

10h30 - 12h30

Rémy GAZEL (Travaux et Patrimoine)

Vendredi

14h30 - 17h30

Cécile GILBERTAS (Finances)

Jeudi (sur RDV)

10h00 - 12h00

Pierre GUYON (Lien social et Solidarité)

Mardi

10h00 - 12h00

L'ENIGME DU MOIS

Rappel de la précédente énigme :

Quelle est la surface où l'on cherche le rayon pour trouver le volume ?

Réponse :

La bibliothèque.

Nouvelle énigme :

Mon premier est une étendue d'eau ;

Mon second est quelque chose que l'on disait lorsqu'on perdait 10 Francs ;

Mon troisième est treize et trois ;

Mon tout est un théâtre très connu ;

Que suis-je ?

Retrouvez tous les mois votre Flash Info en version couleurs sur le site internet de la commune www.saintmauriceesallier.fr